



HIVER 2024-2025

RÉVEILLON DANS LE HAUT JURA

Plateau des Rousses

Randonnée en étoile accompagnée en hôtel**

Quatre jours de randonnée à raquettes dans **les combes et les forêts du Haut Jura**, ainsi que sur les crêtes du Jura. Le plateau des Rousses est un **écrin hivernal**. On y trouve plusieurs villages répartis autour d'un **lac**. Nous sommes logés en **hôtel**** dans le village de Bois d'Amont, situé à 1100 m d'altitude. Chaque jour nous partons en raquettes en direction d'un sommet dominant le plateau, belvédères de choix pour découvrir le **Jura** vu d'en haut et les **Alpes** en toile de fond.

PROGRAMME

Jour 01 : Accueil et transfert.

Déjeuner et installation à l'hôtel, situé à l'écart du village de Bois d'Amont, dans la vallée de l'Orbe où le silence est roi.

Randonnée dans la forêt du Risoux, joyaux parmi les joyaux. Majestueuses forêts et histoires de frontière sont au programme de cette après-midi.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelée : + 180 m / - 180 m Longueur : 4 kms

Jour 02 : Les Crêtes du Mont Tendre (1679 m)

Un court transfert (20 mn) jusqu'au Col du Marchairuz (1449 m), puis notre itinéraire suit la crête du Mont Tendre, traversant l'écrin du parc jurassien vaudois. La vue porte loin et permet d'observer les Alpes de l'Eiger aux Ecrins. Elle ne laisse pas indifférent et les paysages évoquent des rêves éveillés.

Déplacement en véhicule : 28 km A/R

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelée : + 420 m / - 420m Longueur : 12 kms

Jour 03 : La Dôle (1677 m)

Nouvelle incursion en Suisse aujourd'hui pour faire la connaissance de la Dôle, un sommet élancé et spectaculaire, véritable repère de chamois !

Nous passerons la journée sur les crêtes qui dominent le lac Léman en contrebas et offrent un large panorama sur les Alpes, de l'Oberland au Mt Blanc...

Déplacement en véhicule : 26 km A/R

Soirée de fête simple mais conviviale.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelée : + 510 m / - 510 m Longueur : 10 kms

Jour 04 : Les fruitières de Nyon (1333m)

Une dernière randonnée dans les paysages uniques du Haut-Jura, ses pâturages et ses alpages. Voilà l'occasion de découvrir la vie de berger et leur métier au pays du Gruyère, de contempler une dernière fois l'immensité et la beauté des Alpes vues depuis ces contrées.

Déplacement en véhicule : 24 km A/R

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelée : + 270 m / - 270 m Longueur : 10 kms

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Pour les personnes en voiture : Le jour 01 à 12h00 directement à l'hôtel situé à Bois d'Amont. Les coordonnées de l'hébergement vous seront données dans la convocation.

Pour les personnes en train : Le Jour 01 à 11h20, gare TGV de Vallorbe. Un taxi assurera le transfert à Bois d'Amont.

Si vous arrivez en retard : passez un coup de fil à votre guide (coordonnées téléphoniques données à l'inscription).

Accès voiture :

En arrivant du nord : sortie n°7 à Poligny sur l'A39, puis suivre la N5 via Poligny, Champagnole, St-Laurent-en-Grandvaux, Morez, Les Rousses. Suivre les indications « Bois d'Amont » depuis Les Rousses.

En arrivant du sud : sortie à Oyonnax sur l'A404 , puis traverser St-Claude et prendre la direction des Rousses en passant par Septmoncel, Lamoura et La Cure, où il faut suivre alors les indications « Bois d'Amont ».

En arrivant par l'est via Pontarlier (25) : prendre la direction « Lausanne » jusque Vallorbe où l'on rentre en Suisse. Suivre « Vallée de Joux » et passer par « Le Pont » et « Le Brassus ». Continuer en direction de « La Cure ». Une fois la frontière passée, vous êtes à Bois d'Amont.

Par la Suisse : depuis Lausanne ou Genève, prendre l'autoroute N1 jusqu'à Nyon, puis prendre la direction « Dijon ». Passer par « St-Cergue » et « La Cure » à la frontière et suivre ensuite la direction « Bois d'Amont ». **Attention ! Vignette suisse obligatoire pour l'autoroute** (en vente dans les douanes et certaines stations services).

Accès train : gare TGV de Vallorbe, située sur la ligne Paris-Lausanne.

Paris gare de Lyon : 07h56 - Vallorbe : 10h57.

Lyon Part Dieu : 07h16 via Dijon - Vallorbe : 10h57

Horaires à vérifier.

Puis transfert de 30 mn en minibus jusqu'à Bois d'Amont, lieu du séjour.

Accès avion : aéroport de Genève-Cointrin + train CFF pour la gare de La Cure.

DISPERSION

Jour 04 à 16h00 à Bois d'Amont

Rerour Train : à 16h45 à Vallorbe

Gare de Vallorbe : 17h00 - Paris gare de Lyon : 20h04

Gare de Vallorbe : 17h00 - Lyon Perrache : 20h44 (via Dijon ville)

Horaires à vérifier

Retour voiture : à 16h00 à Bois d'Amont.

Retour avion : vers 16h30 à la gare de La Cure.

Hébergement avant ou après la randonnée :

Il est possible d'arriver la veille ou de rester une nuit de plus à l'issue du séjour dans l'hôtel de Bois d'Amont, selon disponibilités.

Option : Dîner + nuit + petit déjeuner = 95 € en chambre double et 123 € en chambre individuelle (ne comprend pas le coût du taxi entre l'hébergement et la gare pour les personnes qui viennent en train : environ 80 € la course).

NIVEAU

Pour marcheurs contemplatifs.

Randonneur niveau 2 sur une échelle de 5.

Itinéraire vallonné avec des dénivelées de 400 m de moyenne.

Dénivelée moyenne : 400 m Maximum : 510 m

Longueur moyenne : 8 km Maximum : 16 km

Horaire moyen : 5 h 00 mn Maximum : 6 h 00

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité. **Une assurance assistance-rapatriement est indispensable** car les randonnées se déroulent en Suisse et les secours sont facturés très chers en Suisse.

HEBERGEMENT

3 nuits en hôtel**. Chambres de 2 personnes. Salle de bain dans la chambre.

L'hôtel dispose d'une piscine intérieur, un espace de musculation, hammam, sauna, bar avec cheminée, salle de jeux, terrasse panoramique, wifi gratuit.

Les repas

Les diners sont pris à l'hébergement, c'est l'occasion de goûter la cuisine locale. Les petit-déjeuners sont adaptés à la pratique d'activité sportive.

Le midi vous mangez un pique-nique préparé par l'hôtel.

Soirée du réveillon : apéritif musical - dîner - ¼ de vin du Terroir et Soirée Dansante

TRANSFERTS INTERNES

Transfert jour 1 et jour 4 en taxi entre la gare de Vallorbe et l'hôtel pour les personnes en train.

Les autres déplacements entre l'hébergement et le départ des randonnées s'effectuent avec les voitures des participants (25 km A/R en général).

PORTAGE DES BAGAGES

Séjour en étoile. Sac léger pour la journée.

GROUPE

Les groupes sont constitués de 6 à 12 personnes.

ENCADREMENT

François ou Jean-Michel, Accompagnateurs en Montagne Jurassiens, spécialistes de la randonnée hivernale.

MATERIEL FOURNI

Pour ces randonnées en raquettes il vous sera fourni une paire de raquettes très performantes. Leur système de fixation s'adapte à tous les types de chaussures (si vous avez un doute appelez-nous). Pour compléter l'équipement nous vous proposons des bâtons de ski.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

Les principes :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur à raquettes, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Eviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard.
- 1 bonnet.
- 1 paire de mouffles avec éventuellement des gants en soie et une paire de gants supplémentaire.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet)
- 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes

spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.

- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Proscrire absolument les bottes et après-skis.
- 1 paire de guêtres.
- Des sous-vêtements.
- 1 maillot de bain (facultatif).
- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

Equipement

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes.
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Papier toilette + 1 briquet.
- Crème solaire + écran labial.
- Boîte plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- Appareil-photo, jumelles (facultatif).

Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.

DATES ET PRIX

DATES ET PRIX

Dates : du Dimanche au Mercredi	Prix par personne
du 29 décembre au 01 janvier 2025	695 €

Supplément chambre individuelle : 84 €

Nuit supplémentaire en ½ pension = 95 €/personne (en chambre de 2) . 123 € /personne (en chambre individuelle)

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation et l'encadrement
- la nourriture et l'hébergement en pension complète
- le prêt des raquettes et des bâtons

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- l'équipement individuel
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- les assurances annulation - assistance - rapatriement, interruption de séjour
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

INFORMATION SUR LA REGION

Coté Jura (N-Ouest) il s'agit d'un succession de plateau qui monte progressivement depuis la Bresse (plaine de la Saône). Ils sont recouverts de forêt et parsemés de lacs autour desquels l'homme à défriché pour y installer des villages et y faire de l'élevage laitier.

Coté Léman (S-Est), le Jura plonge plus ou moins brutalement sur la vallée du Rhône, occupée à cet

endroit par un vaste lac !

Sur les crêtes le relief est vallonné et une végétation résiste sous forme de Bonzaï !

CARTOGRAPHIE

1 / 50 000 Didier Richard n°33 "Au coeur du Jura"

1/ 25 000 suisse "Vallée de Joux" (Introuvable ailleurs que dans la vallée de Joux !)

1/ 25 000 suisse 1241, 1221, et 1222 (3 cartes pour couvrir une vallée)

ou IGN Top 25 3426OT (mais il en manque un bout).

ADRESSES UTILES

Itinéraire : <https://www.viamichelin.fr/>

SNCF : Tel :0 892 35 35 35 ou <https://www.sncf-connect.com/>

CFF : trains suisses <https://www.sbb.ch/fr/>

Parc Naturel du Haut Jura : www.parc-haut-jura.fr

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

Nos conditions générales de vente complètes sont disponibles sur notre site Internet www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/ ou sur simple demande.

Nous vous rappelons que tout achat d'un séjour implique leur acceptation.

Vous trouverez ci-dessous les informations clés concernant les modalités d'inscription, d'annulation et les assurances.

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous augmentez les chances de départ de votre séjour et de la disponibilité de vos critères d'hébergement.

Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé.

Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive :

- 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le départ pour un séjour dont la durée est de 2 à 6 jours

Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ).

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et, dans l'onglet « Dates et Prix », cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de votre date de départ. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et réglez directement en ligne avec votre carte bancaire.

À moins de 15 jours du départ, vous réglez impérativement par carte bancaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription (disponible sur simple demande) et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement :

- Par carte bancaire par téléphone au 04 76 95 23 51
- Par chèque bancaire à l'ordre d'Arcanson
- Par virement (frais à votre charge)

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

Après vérification des disponibilités en fonction des critères et dates choisis, votre inscription sera confirmée par ARCANSON par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier, accompagné de votre reçu.

Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, ARCANSON procédera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, sans aucune retenue.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

Annulation avant la date de départ du voyage de votre part

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer ARCANSON et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date pour facturer les frais d'annulation.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de votre part, il sera facturé **les frais d'annulation** ci-dessous :

- À 31 jours du départ et plus : 10% du prix du séjour, avec un minimum de 60€ par personne.
- De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.
- De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.
- De 13 à 2 jours : 75% du prix du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90% du prix du séjour.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription et de la prime d'assurance.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1^{er} jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

Modifications / Interruption des prestations à la demande du voyageur

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement de séjour, de dates, d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable d'ARCANSON et le paiement à ARCANSON des frais induits (au minimum 65€ / personne). Faute d'encaissement, ARCANSON ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

Cas particulier des séjours liberté : les conditions de modification ci-dessus s'appliquent excepté si vous souhaitez changer de programme ou de dates. Il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation s'appliquent.

Pour tous : à compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du séjour ne donnera lieu à aucun

remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du séjour sera à payer préalablement auprès d'ARCANSON ou des prestataires désignés.

ASSURANCES

ARCANSON vous propose 3 formules d'assurance.

Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les garanties, conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.arcanson.com/assurances ou sur demande.

Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Les 3 formules d'assurance sont les suivantes :

- **Assurance Annulation + Extension Épidémies (A)** - 3,4% du prix total du voyage.
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement + Extension Épidémies (B)** - 2,0% du prix total du voyage. Attention, la garantie Responsabilité Civile à l'étranger ne couvre que les résidents domiciliés en France et DOM.
- **Assurance Multirisques (C)** - 4,8% du prix total du voyage. Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation (A) et assistance rapatriement (B), elle est complétée par deux garanties : Interruption de séjour et Retard de transport.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« Assistance Rapatriement ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence